



Condé, le 20 septembre 2018

COMMUNIQUE

Ouverture du Quartier pour la Prise en Charge des Personnes Radicalisées: Déclaration Liminaire

Une délégation composée du Cabinet de Madame la Ministre et de la Direction Interrégionale était présente à Condé dans le cadre de l'ouverture du Quartier pour la Prise en Charge des Personnes Radicalisées (QPR).

Des travaux ont été effectués sur le quartier destiné à accueillir les personnes détenues radicalisées. **Cependant beaucoup de nos revendications n'ont pas été entendues :**

- **Une revalorisation statutaire et indemnitaire** pour un métier qui peine à attirer comme on le constate à chaque campagne de recrutement.
- **L'abandon des sanctions**, qui ont été les seules et lamentables réponses de l'administration face au mouvement social...
- **Une nouvelle législation plus sécuritaire** et adaptée à la population pénale, particulièrement aux personnes radicalisées.

Force Ouvrière s'inquiète du manque d'harmonisation dans la gestion des quartiers pour les détenus radicalisés.

Force ouvrière rappelle que les autres quartiers ne doivent pas être relégués au second rang.

Le Bureau Local **F**orce **O**uvrière

LE SECRETAIRE LOCAL DU SNP-FO C.P ALENÇON - CONDE SUR
 SECRETAIRE LOCAL DU SNP-FO C.P ALENÇON - CONDE SUR SARTHE
 SARTHELE SECRETAIRE LOCAL DU SNP-FO C.P ALENÇON - CONDE SUR
 SARTHE CONDE SUR SARTHE